



Menace de plainte pour harcèlement pour objet non livré

Par **damien**, le **09/02/2012** à **19:03**

Bonjour, rnrnIl y a quelque semaines, j'ai trouvé un objet qui m'intéresse sur un site d'annonce en ligne, je me suis mis d'accord avec la dame pour un mandat cash postale contre envoi, c'est ce que j'ai fait mais une fois l'argent reçue, plus de réponse. rn rn Suite à plusieurs tentatives de la contacter par téléphone, la dame m'a répondu, en m'insultant au début, ensuite elle m'a fixé une date pour l'envoi. passer cette date j'ai essayé encore une fois de la contacter (j'ai envoyé plus de 100 sms, elle ne répond pas aux appels de mon numéro). Elle m'a répondu en me menaçant de porter plainte contre moi pour harcèlement, alors qu'elle veut ni envoyer l'objet ni me rembourser. elle veut même pas parler de ça, mais seulement se moquer de moi! rnrnComme il s'agit ici d'un contrat de vente, je voulais savoir si j'ai le droit de se manifester et demander livraison, et déranger la personne pour obtenir une solution. et si je suis bien dans mon droit. rnrnje vous remercie d'avance